

Non à l'augmentation des loyers!

(février 2014)

Chers locataires,

Le Conseil d'Administration de Paris Habitat - OPH du 17 octobre 2013 a décidé d'augmenter les loyers de 0,7 % au 1er janvier 2014!

Cette hausse n'est pas acceptable

au regard de la situation économique actuelle

et des difficultés croissantes

qui touchent les locataires des logements sociaux,

ainsi que du gel du barème

des Aides Personnalisées au Logement au 1er janvier 2014.

Emmanuel SPINAT et Marie MARTINOVITCH,
administrateurs SLC-CSF représentants des locataires,
ont dénoncé cette décision
et ont voté contre cette augmentation.

Le Syndicat du Logement et de la Consommation (SLC-CSF), maintient que Paris Habitat aurait dû geler les loyers en 2014.

Locataires,
pour une meilleure maîtrise de votre quittance
soutenez l'action du SLC-CSF.